


Nombre de membres
Du Conseil
Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 46
· dont suppléés : 3
Membres représentés : 15
Votants : 61
Date de la convocation
30 avril 2019

Secrétaire de séance :
Françoise ROUX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 07 mai à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 30 avril 2019, s'est réuni à MOREUIL

Conformément à l'article L 2121.14 du CGCT, Monsieur Alain SURHOMME est élu Président de séance.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, BLIN, FLAMANT, SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), WU, HALL, ROUX, PETIT, LEFEBVRE, NANSOT
Messieurs AMARA, BARRE, COTTARD, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, DESFORGES (suppléant de M. DOUCHET) DUTILLEUX, VAN OOTEGHEM, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, TEN, DEPRET, HENNEBERT, JUBERT, VAN GOETHEM, BERTRAND Jacques, GORET, DAIGNY, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, LAMOTTE, GAUMONT, REMY, VANDEVELDE, LAMBERT (suppléant M. DALRUE), DRAGONNE, PELTIEZ, SZYROKI, MAROTTE, LEROY

● Disposaient d'un pouvoir :

M. MARCEL de M. AUBRY, M. AMARA de Mme MARSEILLE, M. BARRE de M. FRANCELE, Mme BLIN de M. DURAND, M. COTTARD de M. DESROUSSEAUX, Mme MAILLART de M. BERTRAND Gilbert, M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT, M. DRAGONNE de M. LEVASSEUR, M. BEAUMONT de M. CARON, M. VAN OOTEGHEM de Mme PREVOST, M. SURHOMME de M. POTTIER, M. LAMOTTE de M. BOULANGER, Mme PETIT de Mme BLONDEL, Mme ROUX de M. BIECKENS, M. SYROKI de M. CLEMENT

● Absents excusés :

Mesdames MARSEILLE, ATTAGNANT, PREVOST, BLONDEL
Messieurs BOULANGER, FRANCELE, DURAND, DESROUSSEAUX, BERTRAND Gilbert, LEVASSEUR, CARON, POTTIER, BIECKENS, CLEMENT

● Absents non excusés :

Messieurs MONTAIGNE, BINET, LECONTE, VERMEIL, HEYMAN, PICARD

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2019

Rapport de Monsieur Dominique LAMOTTE, Vice-Président « Finances »

Après avis de la Commission Finances du 29 avril 2019
Après avis du Bureau Communautaire du 29 avril 2019

Vu les Budgets Primitifs 2019, ci-joints

En annexes à cette fiche, des documents synthétiques relatifs au :

- BP 2019 Budget général
- BP 2019 Zone de Moreuil
- BP 2019 Zone d'Hangest
- BP 2019 Budget annexe de la Bonneterie
- BP 2019 Budget annexe SPANC
- BP 2019 Budget annexe Déchets Ménagers

- BP 2019 Budget annexe ZAC du Val de Noye
- BP 2019 Budget annexe Complexe Sportif
- BP 2019 Budget annexe Petite enfance Coquille de Noye

En annexes complémentaires : états de la dette, tableau des effectifs, tableaux d'amortissement, tableau des subventions et participations, conventions Régie de gestion Office du Tourisme Avre Luce Noye et Régie de gestion d'ALMEO ;

Après avoir entériné les modalités du vote des Budgets 2018 par nature avec une présentation fonctionnelle conformément aux articles L.2311-1, L.2312-3, L.5211-14, R.2311-1 du CGCT ;

**Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 39, Contre : 21, Abstention : 0 Refus de vote : 1),
le Conseil Communautaire :**

- Vote le Budget Primitif 2019 Budget principal qui s'équilibre en Fonctionnement à hauteur de **10 777 017.93 €** et en Investissement à hauteur de **2 718 271.44 €**
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec ces décisions.

**Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 41, Contre : 18, Abstentions : 2),
le Conseil Communautaire :**

- Entérine les pièces annexes au BP 2019 -Budget Principal : Etat des subventions - participations et les conventions s'y référant, la convention avec la Régie de gestion d'ALMEO, la convention avec la Régie de l'Office du Tourisme Avre Luce Noye, le tableau des effectifs, état de la dette ;
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec ces décisions.

**Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 41, Contre : 19, Abstention : 1),
le Conseil Communautaire :**

- Vote le Budget Primitif 2019 : **Zone de Moreuil** qui s'équilibre à hauteur de **30 967 €** en Fonctionnement et **119 833.51 €** en Investissement
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec ces décisions.

**Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 41, Contre : 19, Abstention : 1),
le Conseil Communautaire :**

- Vote le Budget Primitif 2019 : **Zone d'Hangest** qui s'équilibre à hauteur de **45 618 €** en Fonctionnement et **42 277.05 €** en Investissement
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec ces décisions.

**Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 41, Contre : 19, Abstention : 1),
le Conseil Communautaire :**

- Vote le BP 2019 : **Budget annexe de la Bonneterie** qui s'équilibre à hauteur de **157 011.40 €** en Fonctionnement
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec ces décisions.

**Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 45, Contre : 14, Abstentions : 2),
le Conseil Communautaire :**

- Vote le BP 2019 : **SPANC** qui s'équilibre à hauteur de **174 964.51 €** en Fonctionnement et **15 937.71 €** en Investissement
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec ces décisions.

**Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 43, Contre : 16, Abstention : 1),
le Conseil Communautaire :**

- Vote le BP 2019 : **Budget annexe Luce, Rue de Margot, Rue de l'Equipée Sources du Bois Brûlé**, qui s'équilibre à hauteur de **11 697.95 €** en Fonctionnement et **5 460 €** en Investissement
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec ces décisions.

**Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 37, Contre : 20, Abstentions : 3, Refus de vote : 1),
le Conseil Communautaire :**

- Vote le BP 2019 **Budget annexe Déchets Ménagers** à hauteur de : **2 340 882 €** en Fonctionnement et à hauteur de **686 507.34 €** en Investissement,
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec ces décisions.

**Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 37, Contre : 23, Abstention : 1),
le Conseil Communautaire :**

- Vote le BP 2019 **Budget annexe ZAC du Val de Noye** à hauteur de : **230 051 €** en Fonctionnement et à hauteur de **1 184 975 €** en Investissement,
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec ces décisions.

**Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 43, Contre : 18),
le Conseil Communautaire :**

- Vote le BP 2019 **Budget annexe Complexe Sportif** qui s'équilibre à hauteur de **358 543 €** en Fonctionnement et à hauteur de **631 380.62 €** en Investissement
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec ces décisions.

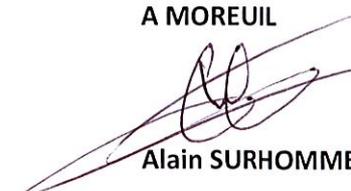
**Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 38, Contre : 20, Abstentions : 3),
le Conseil Communautaire :**

- Vote le BP 2019 **Budget annexe Petite enfance Coquille de Noye** qui s'équilibre à hauteur de **1 203 231 €** en Fonctionnement et **136 281.73 €** en Investissement
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec ces décisions.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré le 07 MAI 2019

A MOREUIL


Alain SURHOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AVRE, LUCE NOYE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le.....

Envoyé en préfecture le 13/05/2019

Reçu en préfecture le 13/05/2019

Affiché le



ID : 080-200070969-20190507-201907050566-DE